

Chapitre 1: Généralités sur les projets d'investissement

Dr MEHIDI KAHINA

Département des sciences économiques

Module : EVALUATION DE PROJET

L3 EQ 2023/2024



Table des matières

Objectifs	4
Introduction	5
I - Section 1: Les étapes de la préparation des projets	6
1. Définitions de l'investissement.....	6
2. Définition d'un projet d'investissement	7
3. Les caractéristiques d'un projet.....	7
4. Classification des investissements	7
4.1. Classement par nature (classification comptable)	7
4.2. Classement par secteur	8
4.3. Classement par destination.....	8
5. Les raison d'analyse des projets d'investissement	8
6. L'analyse du projet.....	8
6.1. Définition des objectifs	9
6.2. Identification du projet	9
6.3. Analyse de la faisabilité et des options	9
6.4. Analyse financière	10
6.5. Analyse économique.....	10
6.6. Analyse des risques.....	10
II - Section 2: Les paramètres financiers de l'investissement	11
1. Le capital investi	11
2. La durée de vie	12
3. La valeur résiduelle.....	12
4. Les flux de trésorerie	12
III - Section 3 : Les contraintes administratives et financières	14
1. Les contraintes administratives	14
1.1. Problèmes liés aux procédures de démarrage.....	14
1.2. Les procédures opérationnelles	14
2. Les problèmes financiers	15
2.1. Le financement.....	15
2.2. L'investissement doit être rentable.....	15
IV - Exercice	16
V - Exercice	17
VI - Exercice	18
Conclusion	19

Solutions des exercices	20
Références	21
Bibliographie	22
Webographie	23

Objectifs



Ce chapitre aurait pour objectif d'éduquer les participants sur la variété des investissements possibles d'une part et d'autre part, il vise à enseigner aux apprenants les compétences nécessaires pour planifier, structurer et préparer des projets d'investissement de manière efficace et les paramètres financiers clés impliqués dans ces processus. Ce chapitre vise à rendre l'étudiant capable de connaître:

- Identifier et différencier les différents types d'investissement.
- Comprendre le processus de préparation des projets d'investissement : L'objectif principal serait de familiariser les apprenants avec les différentes étapes du processus de préparation des projets d'investissement, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à la présentation de la proposition.
- Analyser la faisabilité: Les apprenants devraient apprendre à mener une analyse approfondie de faisabilité pour évaluer la viabilité d'un projet. Cela peut inclure des aspects techniques, financiers, économiques, environnementaux et sociaux
- Comprendre les paramètres financiers de l'investissement et les problèmes administratifs et financiers liés aux projets d'investissement

Introduction



En finance, l'investissement se traduit par l'engagement d'une dépense immédiate dans le but d'en tirer des gains sur plusieurs années sous forme d'encaissements successifs.

L'investissement est un indice reflétant la santé financière d'une entreprise ou le développement d'un pays. Pour l'entreprise, l'investissement est d'une importance capitale puisque sa compétitivité, sa rentabilité et sa solvabilité future en dépendent fortement

Section 1: Les étapes de la préparation des projets



Dans cette section, nous allons présenter quelques définitions de l'investissement, sa classification, ainsi que les étapes de la préparation des projets.

1. Définitions de l'investissement

L'investissement est un facteur essentiel de développement des entreprises et de l'économie en général. C'est l'opération par laquelle l'entreprise affecte des ressources à des projets (commerciaux, industriels ou financiers) dans l'espoir d'en tirer des revenus sur une certaine durée. C'est un engagement durable de capital que fait l'entreprise en vue de maintenir ou d'améliorer sa situation économique. Il existe plusieurs définitions de l'investissement.

- **Du point de vue comptable:**

D'un point de vue comptable, l'investissement est défini comme « *tout bien meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise, destiné à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise*^{1 p.21}»

Du point de vue économique

Les économistes définissent l'investissement comme étant : « *une dépense d'argent ou d'autres ressources qui crée un flux continu de bénéfices et service futur*^{2 p.21 p.22}»

De ces deux définitions, on constate que le champ de vision du dirigeant de l'investissement est plus large que celle du comptable. Le premier considère les ressources financières mobilisées pour l'achat de biens d'équipement et les fonds associés aux campagnes de publicité, de formation et de commercialisation comme des investissements. Quant aux seconds considèrent ces éléments comme des charges d'exploitation qui représentent des dépenses pour les dirigeants qui se prolongeront pendant plusieurs années visant à la fois à augmenter la capacité de production et à accroître l'efficacité des moyens de production.

- **Du point de vue financier:**

Pour un financier l'investissement « *est un engagement durable de capital réalisé en vue de dégager des flux financiers que l'on espère positifs dans le temps*^{3 p.21} »

2. Définition d'un projet d'investissement



Le projet est défini par la norme X50-105 comme « *une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir* ». La norme ajoute : « Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle et il implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données. » Un projet est constitué de tâches ou d'activités, les deux termes étant synonymes.

Le projet est un ensemble d'actions à réaliser pour atteindre un objectif défini dans le cadre d'une mission précise et dans lequel on peut identifier un début mais aussi une fin. Dans la mesure où un projet mobilise des ressources identifiées (humaines et matérielles) durant sa réalisation, il possède également un coût et fait donc l'objet d'une budgétisation des moyens.

3. Les caractéristiques d'un projet

Les caractéristiques essentielles sont :

- **L'unicité** : le projet est unique dans le sens où il reflétera toujours une expérience spécifique en termes de combinaison de facteurs, de transformation et de maîtrise des risques se rapportant à une réalité particulière.
- **La complexité** : La complexité est associée à des événements imprévisibles, des événements imprévus qui affectent chaque projet. La confusion elle-même résulte de l'incertitude qui caractérise les projets et de la transversalité qu'est la combinaison des techniques impliquées dans tous les projets. Face à des risques qui entraînent inévitablement des problèmes, des actions correctives doivent être conçues et traduites en plans d'action pour permettre une gestion réactive, voire proactive, du projet.

Un projet d'investissement est : « *une opération entraînant l'affectation des ressources à un projet industriel ou financier dans l'espoir d'en tirer des flux de liquidité sur un certain nombre de périodes afin d'enrichir l'entreprise*^{4 p.21} ». Ou encore « *un projet d'investissement représente l'acquisition d'un ensemble d'immobilisations permettant de réaliser ou de développer une activité (ou un objectif) donné. Dans son aspect commun, il correspond à une dépense immédiate dont on attend des avantages futurs*^{5 p.21} »

4. Classification des investissements

En matière d'investissement, on distingue trois types de classement :

4.1. Classement par nature (classification comptable)

Ce type de classement comprend trois types d'investissement

- **Les investissements corporels** qui consistent en des investissements industriels ou de nature commerciale et qui se dégage dans des actifs physiques.
- **Les investissements incorporels** : Comprend les droit de bail, brevet, licence ou les charges ayant un impact dans le futur telles que les dépenses de la formation et du perfectionnement du personnel, marketing ...etc.
- **Les investissements financiers** constitués par les placements et les titres financiers (actions, obligations...)

4.2. Classement par secteur

- **Les investissements publics** : sont liés à l'Etat
- **Les investissements privés** : relevant du secteur privé

4.3. Classement par destination

Cette classification est établie selon les objectifs des investissements, ainsi on distingue :

- **Les investissements de renouvellement** : sont destinés à remplacer des équipements anciens ou obsolètes. L'objectif est ici de maintenir le potentiel de production de l'entreprise à l'identique ;
- **Les investissements de modernisation** qui complètent l'objectif précédent en y ajoutant, par exemple, l'apport de nouvelles technologies
- **Les investissements de productivité**, dont le but est de trouver des coûts unitaires plus faibles, souvent combinés aux deux premiers investissements ;
- **Les investissements de capacité** pour améliorer la capacité de production
- **Les investissements de sécurité** : l'objectif est de réduire les accidents du travail et de répondre aux nouvelles normes ;
- **Les investissements dans l'innovation** qui permettent à une entreprise d'acquisition de nouvelles technologies pour produire de nouveaux produits ou réaliser une meilleure productivité.
- **Les investissements stratégique**
 - Les investissements offensifs (acquérir des parts de marché et renforcer sa position)
 - Les investissements défensifs (maintenir sa position sur le marché)
 - Les investissements de diversification

5. Les raisons d'analyse des projets d'investissement

- Le rendement d'un investissement est la mesure du succès d'une entreprise. Une entreprise dont le retour sur investissement est faible ne conditionnera pas les prêteurs de fonds à investir dans l'entreprise
- Une fois décidé, l'investissement ne peut être arrêté à moins d'encourir un coût
- Une mauvaise décision d'investissement est supportée durant toute la vie de l'investissement.

6. L'analyse du projet

L'analyse des projets d'investissement est basée sur plusieurs points, dont certains de ces points sont des conditions préalables, nécessaires à l'analyse :

- Définition des objectifs
- Identification du projet
- Analyse de faisabilité
- Analyse financière
- Analyse économique
- Analyse des risques

6.1. Définition des objectifs

Le point de départ de l'évaluation consiste en la définition des objectifs du projet et de l'objet de l'étude afin d'identifier le projet. *D'une manière générale, l'étude du projet permet de déterminer les avantages socio-économiques de sa mise en œuvre.*^{6 p.21}

6.2. Identification du projet

Le projet doit être clairement défini comme une unité d'analyse indépendante. En particulier, les activités prévues dans le projet doivent ramener à un objectif unique et aussi à un ensemble cohérent et coordonné d'actions et de rôles. Autrement dit, les liens fonctionnels et physiques du projet avec le système d'infrastructure existant doivent toujours être clairement expliqués.

? Exemple

Un projet de construction d'une station d'épuration de l'eau justifiée par le développement attendu d'une destination touristique, avec construction de complexes hôteliers, ne se justifie que si le site est développé.

6.3. Analyse de la faisabilité et des options

La faisabilité concerne les aspects de l'ingénierie, les questions de commercialisation, de gestion et l'analyse de la mise en œuvre, ect.

L'analyse de la faisabilité consiste à comparer la situation sans le projet et les alternatives possibles de satisfaire le même besoin. Pour la réalisation d'un objectif socioéconomique, différentes options d'un projet peuvent être adoptées. L'auteur du projet doit prouver que son choix est la meilleure de toutes les options possibles.

Pour chaque projet, au moins 3 options peuvent être envisagées :

- L'option **Ne rien faire dénommée aussi : scénario sans projet**
- L'option **Faire le minimum**
- L'option **Faire quelque chose**

? Exemple

Pour un projet de gestion de déchets, 3 options sont envisageables :

- Une décharge «Ne rien faire» («Statu quo»), sans investissement;
- L'étude d'un incinérateur comme alternative à une décharge, (faire le minimum)
- Centre de collecte sélective en vue du recyclage au lieu d'une installation d'élimination finale).

Dans le scénario sans le projet, il y a lieu d'indiquer les raisons de choisir l'option Faire quelque chose plutôt que de maintenir l'option du Statu quo. Les arguments avancés porteront sur les avantages économiques, sociaux et environnementaux du projet et souligneront le coût de l'option Statu quo en termes de coûts économiques et d'impacts sur l'environnement et sur la santé humaine. Dans le deuxième cas, la description du projet présentera les alternatives techniques à l'option retenue. Pour un incinérateur, ce sera par exemple le type de la chaudière ou l'adjonction d'un générateur de vapeur pour la récupération d'énergie. Enfin, dans le scénario général, l'étude portera sur les différentes méthodes de gestion des déchets dans le cadre du projet. Une solution alternative sera la prévention, la réutilisation, le recyclage ou la récupération, à comparer avec l'option choisie.^{7 p.21}

6.4. Analyse financière

«L'évaluation financière est la phase qui permet d'analyser si le projet est rentable et dans quelles conditions ceci est rentable compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées et en fonction des études techniques et commerciales déjà réalisées, elle consiste donc, à valoriser les flux résultants des études précédentes pour déterminer la rentabilité du projet^{8 p.21}»

Donc l'objet de l'analyse financière est d'utiliser les prévisions du cash flow (flux de trésorerie) du projet afin de calculer les taux de rendement appropriés. Elle permet de comparer les montants initiaux de l'investissement avec les revenus prévisionnels futurs : l'investissement n'est retenu que si les revenus escomptés sont supérieurs aux dépenses à engager.

6.5. Analyse économique

L'analyse économique évalue la contribution du projet au bien-être économique de la région ou du pays, c'est pour quoi celle-ci vise à aider à préparer et sélectionner les projets apportant le plus grand apport au développement économique.

L'évaluation économique vise à vérifier et sélectionner les projets apportant la plus grande contribution au développement économique L'évaluation économique d'un projet fait l'objet de méthodologies différentes selon les pays et selon les institutions, ainsi les objectifs poursuivis à cet effet. L'évaluation financière apprécie la rentabilité des capitaux investis par les entreprises

L'analyse financière comme l'analyse économique doit toujours comprendre une comparaison entre les deux situations : avec l'investissement et sans l'investissement.

6.6. Analyse des risques

Le risque est inhérent à toute décision d'investissement, il doit être explicitement abordé. Cela dépend des montants alloués, de la nature de l'investissement, de la fiabilité des prévisions, etc. L'approche par le risque analyse également les conséquences possibles de ne pas investir.

Section 2: Les paramètres financiers de l'investissement



L'évaluation financière d'un investissement passe par la connaissance des paramètres qui le définissent :

- Détermination du montant de l'investissement initial
- Estimation de sa durée de vie
- Calcul des flux de trésorerie générés (cash-flow)
- Valeur résiduelle à la fin de la durée de vie

1. Le capital investi

Le montant du capital investi doit être apprécié avec exactitude pour deux raisons : il est la base de référence pour l'estimation de la rentabilité et détermine le montant des capitaux à financer. Le montant du capital investi doit prendre en compte l'ensemble des dépenses directes et indirectes, liées à la réalisation de l'investissement.

- Coûts des études et recherches préalables
- Coûts d'acquisition, d'installation et de montage des nouveaux matériaux
- Coûts accessoires à l'achat (transport, frais de douane)
- Coûts de démontage de l'ancien matériel
- Coûts de mise en route et de réglage
- Coûts de formation du personnel au nouvel outillage
- Coûts des investissements liés : l'acquisition de serveurs informatiques...
- Coût lié à l'augmentation du besoin en fond de roulement, la construction d'une unité de production pour développer une nouvelle gamme entraîne un accroissement des stocks de composants et de produits finis

? Exemple

Une entreprise a décidé d'investir dans un projet dont le prix hors taxe est de 2 500 000 DA, les frais de transport et d'installation sont évalués à 70 000DA. Le taux de la TVA 19%. Pourcentage de la TVA à récupérer 80%. Augmentation en fond de roulement estimé à 315 000DA. Coût de formation du personnel est de 100 000Da.

Déterminer le capital à investir

Solution

- | | |
|---|-----------|
| • Prix HT de l'investissement | 2 500 000 |
| • Transport et installation | 70 000 |
| • Formation du personnel | 100 000 |
| • TVA non récupérable $(2500000+70000+100000) \times 0.19 \times 0.2$ | 534 000 |
| • Augmentation du BFR | 100 000 |

2. La durée de vie

La détermination de la durée d'exploitation est nécessaire pour l'évaluation des gains attendus. Plusieurs notions coexistent et rendent le choix complexe :

- **La durée de vie économique**, c'est-à-dire la durée de vie pendant laquelle l'investissement génère des plus positifs de rentabilités
- **La durée de vie comptable**, période correspondant à la durée d'amortissement.
- **La durée de vie technologique**, période au terme de laquelle l'investissement est obsolète.

Il est préférable de choisir la plus courte de ces périodes (plus la période est longue, plus l'incertitude est grande et plus l'approximation est grande). Lors de l'estimation de la valeur résiduelle en fin de période : il s'agit souvent de la durée de vie économique.

Il vaut mieux retenir la plus courte de ces périodes parce que l'incertitude augmente avec le temps (plus la période est longue, plus l'incertitude augmente et plus l'approximation grandit). Tout en estimant une valeur résiduelle en fin de période : il s'agit fréquemment de la durée de vie économique.

3. La valeur résiduelle

A la fin de leur durée de vie, de nombreux investissements présentent encore une valeur résiduelle. Cette dernière doit correspondre à la valeur de cession pour les immobilisations corporelles (machines, terrains...), ou à la valeur de marché pour les actifs incorporels (brevets, marques, ...) et non pas à la valeur comptable. Cette valeur, corrigée de l'impact fiscal (impôt sur les plus-values), est ajoutée au cash-flow de la dernière année.

4. Les flux de trésorerie

Un projet d'investissement permet à l'entreprise soit de :

- générer des rentrées nettes d'argent (recettes-dépenses)
- réaliser des économies au niveau de certains coûts d'exploitation.

On appelle généralement ces rentrées d'argent ou ces économies : cash-flow ou flux de trésorerie.

Les cash-flows sont des surplus monétaire créé par l'investissement. Ces flux sont facilement identifiables à partir des bilans et des comptes de résultats prévisionnels. Ils sont en effet déterminés par la différence entre les recettes et les dépenses induites par le projet.

En principe, les cash-flows sont générés de manière continue, mais pour simplifier les calculs de rentabilité, on admet qu'ils sont obtenus, globalement, à la fin de chaque exercice, conformément au schéma suivant:



Les cash-flows sont calculés sur la base de prévisions (chiffre d'affaire, coûts, impôts sur les bénéfices), par conséquent, ils sont obligatoirement entachés d'une certaine incertitude. Le calcul des cash-flows ne doit pas intégrer le mode de financement envisagé pour le projet (ce qui revient à considérer que le financement a lieu par les capitaux propres). La décision d'investir et la décision du choix du financement sont deux décisions distinctes et successives. Le coût du financement est pris en compte par le taux d'actualisation. De ce fait, si un projet n'est pas autofinancé à 100%, les cash-flows intègrent les charges d'intérêts.

Cash-flow = chiffre d'affaire – charges décaissables

Or, on a aussi, résultats net = chiffres d'affaire – (charges décaissables + dotations aux amortissements et aux provisions)

De ces deux relations on déduit :

Cash-flow = résultat net + dotations

Section 3 : Les contraintes administratives et financières



L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'investissement est confronté à plusieurs contraintes d'ordre administratifs et financiers.

1. Les contraintes administratives

Les projets d'investissement sont généralement confrontés à plusieurs problèmes administratifs. Ces derniers diffèrent d'un pays à l'autre selon la réglementation en vigueur. Les contraintes administratives comprennent généralement :

1.1. Problèmes liés aux procédures de démarrage

Le démarrage et la mise en œuvre des projets nécessitent souvent l'obtention des permis de licence ou d'agrément octroyés par l'autorité d'enregistrement des entreprises, banque centrale, les services d'immigration, de l'autorité budgétaire et les gouvernements régionaux ou municipaux. Ces exigences réglementaires constituent des entraves dans la mesure où ces formalités coûtent énormément de temps au projet et de l'argent avec les différentes taxes officielles, les déplacements et des honoraires de l'agent juridique (avocat ou notaire) chargé de leur accomplissement.

1.2. Les procédures opérationnelles

A savoir : les exigences de déclaration, dont l'essentiel sont liées aux questions relatives au travail, les transports, la fiscalité, l'import/export, les procédures de change, les relation de travail, la certification des produits et les inspections du gouvernement.

En bref ; un nouveau investissement requiert en général les formalités suivantes^{9 p.21}:

- Le service d'immigration, le visa, le permis de travail, le permis de séjour
- Taxe d'immatriculation
- Inscription nécessaire avec les offices statistiques, la sécurité sociale, la banque centrale, l'administration fiscale
- Licence aux entreprises locales et municipales
- Licence d'exploitation sectorielle
- Enregistrement de la propriété intellectuelle
- Accès à la terre et les titres fonciers et l'enregistrement du titre
- Constitution et les permis de construire
- Permis d'environnement
- Utilitaire de branchement (y compris téléphone, eau, gaz et électricité)
- Formalités requises après que l'entreprise comme l'activité, incluant généralement :
 - Payer les impôts
 - Procédures d'importation/exportation

- Procédure de change
- Location et procédure de travail
- Besoins de transport
- Certification des produits
- Les inspections gouvernementales.

2. Les problèmes financiers

Un investissement est la mobilisation de capitaux qui consiste à engager une dépense immédiate des projets industriels ou commerciaux dans le but d'en tirer des profits futurs. Sa mise en œuvre est conditionnée par sa rentabilité, ainsi un projet n'est retenu que s'il est rentable. De ce fait, les problèmes financiers qui peuvent entraver les projets d'investissements sont :

2.1. Le financement

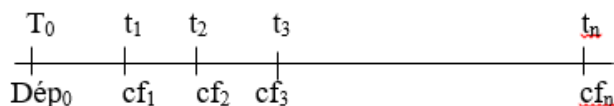
L'entreprise peut financer son investissement par 4 types de financement :

- **L'autofinancement** : C'est le financement des investissements par les fonds propres
- **Les crédits bancaires** : C'est le financement par les banques
- **Le marché financier** : C'est le financement direct par les épargnants grâce aux actifs financiers.
- **Les aides publiques** : C'est le financement par l'Etat (secteur favorisé, subventions..).

Ainsi, l'investisseur doit trouver les fonds nécessaires à son projet en maintenant le niveau du coût de ce financement acceptable.

2.2. L'investissement doit être rentable

Les projets d'investissement sont retenus en fonction de leur rentabilité. Cette dernière se mesure par la comparaison entre les surplus monétaires créés par le projet et les fonds engagés. Les gains futurs sont estimés par actualisation des cash-flows de l'investissement comme suit :



$$\text{Dép}_0 \leq \text{cf}_1 + \text{cf}_2 + \text{cf}_3 + \dots + \text{cf}_n$$

Les cash-flows sur n années supposés sont les gains futurs prévus actualisés au temps T_0 de la réalisation du projet de la constatation des dépenses.

Exercice

[solution n°1 p. 20]



Quels sont les éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du capital investi?

Exercice

[solution n°2 p. 20]



La comptabilité classe les investissements en :

- 5 types
- 3 types
- 7 types

Exercice

[solution n°3 p. 20]



La TVA récupérable est incluse dans le capital investi

- Vrai
- Faux

Conclusion



Le projet d'investissement constitue un ensemble d'activités complexes ayant des conséquences importantes. La prise de décision relative à l'investissement est sujette à de multiples variables que les entreprises doivent analyser avant de se prononcer sur sa faisabilité.

Après avoir préparé le projets et réunis toutes les informations et données qui le concerne, le chargé de l'analyse du projet doit établir un échéancier en déterminant le capital investi, la durée de vie du projet, le calcul des cashs flow et la valeur résiduelle. L'Étape suivante consiste en l'analyse de la rentabilité du projet, cette dernière comprend plusieurs méthodes qui seront abordées dans le chapitre suivant.

Solutions des exercices



Solution n°1

[exercice p. 16]

Quels sont les éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du capital investi?

Coûts des études et recherches préalables Coûts d'acquisition, d'installation et de montage des nouveaux matériaux Coûts accessoires à l'achat (transport, frais de douane) Coûts de démontage de l'ancien matériel Coûts de mise en route et de réglage Coûts de formation du personnel au nouvel outillage Coûts des investissements liés: l'acquisition de serveurs informatiques... Coût lié à l'augmentation du besoin en fond de roulement, la construction d'une unité de production pour développer une nouvelle gamme entraîne un accroissement des stocks de composants et de produits finis

Solution n°2

[exercice p. 17]

La comptabilité classe les investissements en :

- 5 types
- 3 types
- 7 types

Solution n°3

[exercice p. 18]

La TVA récupérable est incluse dans le capital investi

- Vrai
- Faux

Références



- 1 Abdellah BOUGHABA (2005), « analyse et évaluation des projets », BERTI Edition, Alger, p.1
- 2 François Xavier SIMON et Martine TRABELSI, (2005), « préparer et défendre un projet d'investissement », DUNOD Edition, Paris, p11
- 3 Jacky KOEHL, (2003), « le choix des investissements », DUNOD Edition, Paris, p.11
- 4 Kamel HAMDI, (200), « ANALYSE DES PROJETS ET LEUR FINANCEMENT », éd Es-Salem, alger p.8
- 5 Robert HOUDAYER, (1999), «Evaluation financière des projets: Ingénierie de projet d'investissement», 2éme Edition ECONOMICA, France, p.13
- 6 Fonds structurels FEDER et Fonds de cohésion et ISPA, (2003), « Gide de l'analyse coûts-avantages des projets d'investissement », Studio Gattelli
- 7 Fonds structurels FEDER et Fonds de cohésion et ISPA, opcit
- 8 Robert HOUDAYER, op.cit., p.30
- 9 Khoukha MEKLAT, (2023), «Choix et évaluation des projets d'investissement » disponible sur le site <https://elearning.univ-bejaia.dz/course/view.php?id=9912>

Bibliographie



- [1] BOUGHABA Abdellah (2005), « Analyse et évaluation des projets », BERTI Edition, Alger
- [2] Fonds structurels FEDER et Fonds de cohésion et ISPA, (2003), « Gide de l'analyse coûts-avantages des projets d'investissement », Studio Gattelli
- [3] HAMDI Kamel, (200), « ANALYSE DES PROJETS ET LEUR FINANCEMENT », éd Es-Salem, Alger
- [4] HOUDAYER Robert, (1999), « Evaluation financière des projets: Ingénierie de projet d'investissement », 2ème Edition ECONOMICA, France
- [5] KOEHL Jacky, (2003), « le choix des investissements », DUNOD Edition, Paris
- [6] SIMON François Xavier et TRABELSI Martine, (2005), « préparer et défendre un projet d'investissement », DUNOD Edition, Paris

Webographie



[1] MEKLAT Khoukha, (2023), «Choix et évaluation des projets d'investissement » disponible sur le site <https://elearning.univ-bejaia.dz/course/view.php?id=9912>